

Description de la formation - VCA BASE

Public cible

L'ensemble des travailleurs ne faisant pas partie de la ligne hiérarchique. Travailleurs devant obtenir le certificat VCA base afin de pouvoir travailler comme sous-traitant et contractant pour des entreprises utilisatrices. Travailleurs dont les certificats arrivent à expiration.

Objectif

La certification VCA du système de gestion de la sécurité est imposée de plus en plus souvent par les grandes entreprises à leurs sous-traitants.

Le certificat VCA signifie que les entrepreneurs ou les travailleurs de sous-traitants qui le possèdent, respectent des normes de sécurité très strictes et qu'ils sont en mesure d'offrir des garanties pour la gestion des risques lors de l'exécution du travail.

Le certificat VCA comporte de nombreux avantages :

- Maintien de votre compétitivité;
- Gestion optimale la sécurité, de la santé et du bien-être de vos travailleurs;
- Obtention d'un label non négligeable pour de nouveaux marchés ;
- Innovation et proactivité de votre entreprise.

L'obtention du certificat VCA base augmente également sensiblement votre employabilité, dans la mesure où elle est demandée par de nombreux employeurs.

À l'issue de cette formation, et après la réussite de l'examen, le participant connaîtra les règles de base en matière de sécurité au travail.

Il aura également acquis des outils, des méthodes, des réflexes et des modes de comportement permettant de travailler en toute sécurité.

Programme

1. Sécurité Santé Environnement
2. Accident du travail
3. Réglementation
4. Permis de travail
5. Substances dangereuses
6. Incendie
7. Espaces confinés
8. Machines et outils
9. Soudage
10. Lever, hisser, porter
11. Trébuchements et glissades
12. Travaux en hauteur
13. Excavation
14. Démolition
15. Electricité
16. Équipements de protection
17. Ergonomie
18. Signalisation

Prérequis

Examen

Examen sur ordinateur. L'examen du 1h00. Pour réussir il faut obtenir un résultat de 26/40. Ceux qui réussissent reçoivent via leur entreprise, le certificat agréé: "Sécurité de base VCA". Il est valable 10 ans.

jeudi 18 janvier 2018

De 08:30 heures à 15:30 heures

Rue des Bequines 0/2

